



EVEIL MUSICAL et PSYCHOMOTEUR A L'ECOLE

classes d'accueil et 1ère maternelle

Votre enfant est attiré par la musique ou bien vous voulez lui faire découvrir la magie de ce monde sonore ?

Dès septembre 2023, une activité musicale sera possible le mardi après-midi à l'école Sainte-Thérèse durant les heures de garderie, de 14h30 à 15h.

Votre enfant y découvrira le monde sonore et les instruments de musique de façon ludique et créative. Il sera sensibilisé à tout ce qui fait la musique : la pulsation, le rythme de base (la noire), les sons (hauteur, timbre des différents instruments, provenance,...), la voix, le souffle, l'écoute et le silence. Et ce, associé à un travail psychomoteur pour intégrer au mieux tous ces paramètres dont essentiellement le rythme. A chaque séance ils joueront d' un instrument de musique.

Qui suis-je ? Agnès Page, musicienne, musicothérapeute et thérapeute non-verbale, psychologue, formatrice, j'ai créé les premiers ateliers d'éveil musical pour les tous-petits il y a 20 ans à Nivelles. Page Facebook (toute nouvelle) : «Eveil musical et psychomoteur à Nivelles»

En outre, il y a 5 ans j'ai fondé un projet solidaire pour les familles des nomades du désert du sud de la Tunisie (Aliberté désert), afin de leur permettre un accès aux soins de santé et aux études pour leurs enfants. Ce projet est financé par mes activités musicales. Un enfant qui suit l'atelier d'éveil musical ici, permet à un enfant du désert de recevoir des soins médicaux ou d'étudier.

Pour les inscriptions, merci de compléter le talon ci-joint et de le renvoyer par mail à :

eveil.musical.nivelles@hotmail.com Attention, nombre de places limitées.

Les activités musicales commencent le mardi 19 septembre 2023.

Le premier semestre compte 19 séances (jusqu'au congé de Carnaval) et revient à 114€. Le second semestre en compte 14 (jusqu'au 25 juin), vous recevrez un courrier au mois de février.

Le paiement de l'acompte de 34€ tient lieu d'inscription et est à verser sur le compte BE96 3100 3004 2505 au nom de Mme Page avant le 10 septembre, avec en communication «musique Ste Thérèse + nom de l'enfant + classe».

Le solde de 80€ est à remettre dans une enveloppe au nom de l'enfant, en mains propres à Mme Page quand vous venez reprendre votre enfant le 19 septembre. (en cas d'absence, les séances ne seront pas remboursées).

Merci pour votre confiance et bienvenue à votre enfant ! A. PAGE 0479/95 80 88

Je soussigné parent de classe :

Téléphone :

Email (en majuscules svp) :

inscrit mon enfant à l'atelier d'éveil musical de l'école Ste Thérèse, les mardis de 14h30 à 15h.

Je fais le paiement du 1er semestre selon ce qui est décrit dans la lettre ci-dessus.

Signature :

